



No de résolution
ou annotation

Séance
extraordinaire
29 mars 2016

Procès-verbal de la séance **EXTRAORDINAIRE** tenue le **29 mars à 22 heures 15** à l'Édifice municipal, salle du Conseil, sis au 1700, rue principale à Saint-Michel.

Sont présents :

Jean-Guy HAMELIN,	Maire;
Mario ISABELLE,	Conseiller;
Gaston DULUDE,	Conseiller;
Normand BOYER,	Conseiller;
Sylvain LEMIEUX,	Conseiller;
Catherine LEFEBVRE,	Conseillère;
Julien DULUDE,	Conseiller;

Assistent également à la séance :

Daniel PRINCE,	Directeur général & secrétaire-trésorier
Caroline PROVOST,	Secrétaire-trésorière adjointe

2016-03/84

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Catherine LEFEBVRE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté:

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION - ORDRE DU JOUR
2. RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION
3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES
 - 3.1. Avis de motion - Règlement d'emprunt numéro 2016-264
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Étant tous présents, les membres du conseil renoncent par écrit à l'avis de convocation.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

Avis de motion - Règlement d'emprunt (TECH 2014-2018)

Je, Sylvain LEMIEUX, conseiller donne avis de motion, qu'à une prochaine séance du conseil, il sera déposé pour adoption avec dispense de lecture, un règlement décrétant une dépense de 1 515 272\$ et un emprunt de 1 099 332\$ pour l'exécution de divers travaux de génie sur les rues Robert, Guy (Phase 1), chemin de la Petite Côte et montée Lambert.

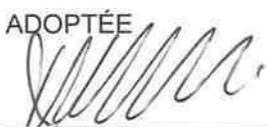
2016-03/85

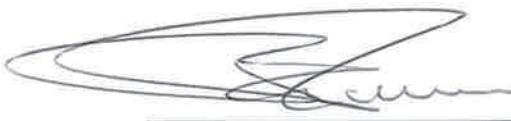
LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de **Julien DULUDE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

QU'à 22h17, de lever la séance.

ADOPTÉE


Jean-Guy HAMELIN, Maire


Daniel PRINCE, Directeur général & Secrétaire-trésorier